

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 22 MARS 2013**

Délibération  
n° 2013.03. 55.B

**Conservatoire Gabriel  
Fauré : demande de  
subvention auprès du  
Conseil Général de la  
Charente**

**LE VINGT DEUX MARS DEUX MILLE TREIZE à 16h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 mars 2013**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.03. 55.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS  
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL  
GENERAL DE LA CHARENTE**

Par délibération n° 13 du 28 janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'école nationale de musique, de danse et de théâtre, devenue en 2007 Conservatoire à rayonnement départemental Gabriel FAURE.

Ce conservatoire a pour mission depuis plusieurs années de répondre à une double vocation : démocratiser l'accès aux pratiques artistiques et favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants, l'enseignement d'une pratique vivante aux jeunes et aux adultes, la formation de futurs amateurs ou professionnels.

La saison 2012/2013 compte 1103 élèves qui se répartissent comme suit :

- Elèves issus du GrandAngoulême : 972 soit 88 %,
- Elèves issus du département (hors GrandAngoulême) : 114 soit 10 %,
- Elèves hors département : 17 soit 2 %.

La double vocation du conservatoire le conduit à intervenir auprès de collèges pour un montant estimatif de plus de **21 436 €** pris en charge par le GrandAngoulême. Ces interventions concernent pour la saison 2012/2013, les classes à horaires aménagés (CHAM) du collège Jules VERNE.

Considérant que 98 % des élèves inscrits au Conservatoire Gabriel FAURE, sont originaires du département,

Considérant le nombre important d'interventions au sein du collège Jules VERNE relevant de la compétence du Département,

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 5 mars 2013,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du Département de la Charente une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2012/2013.

.../...

**D'INSCRIRE** la recette au budget principal – article 7473.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>27 mars 2013</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>27 mars 2013</b>